

le conseil départemental primé pour *Clap 41* et classé 7^e département préféré des Français

Vendredi 11 octobre s'est tenue, à l'hôtel du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille, la cérémonie 2024 des D d'or, événement national organisé par [Le Journal des Départements](#). Y sont distingués les départements les plus actifs pour leurs actions et initiatives contribuant au développement social, culturel, environnemental, sanitaire et technologique de la France. À cette occasion, le conseil départemental de Loir-et-Cher a été récompensé du D d'or de l'accessibilité culturelle en milieu rural pour son dispositif cinématographique itinérant [Clap 41](#) et classé 7^e département préféré des Français.

Lancé dans le cadre du [projet de mandat « Loir-et-Cher en action »](#), Clap 41 est un dispositif de programmation d'offre cinématographique qui, depuis janvier 2023, propose des projections dans les communes du Loir-et-Cher éloignées d'un cinéma de proximité. Gratuites, ces séances ont lieu tous les mardis soirs, exception faite de la période des vacances estivales. Choisis dans le catalogue d'une société spécialisée dans la location de films recommandée par le [centre national du cinéma et de l'image animée](#), les films visent à satisfaire un public le plus large possible. Le matériel audiovisuel, acheté par le conseil départemental, est prêté gratuitement et les projections sont assurées par un agent du département dans des salles communales – généralement les salles des fêtes – répondant aux règles de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et offrant une capacité allant de 70 à 300 places. Grâce à une programmation diversifiée et des équipements de pointe, ce dispositif séduit petits et grands et crée des moments de partage et de convivialité au cœur des villages.

« L'accès à la culture pour tous est un des enjeux essentiels de notre territoire rural. C'est pourquoi le département a décidé de développer l'accès au cinéma. Certes les Loir-et-Chériens profitent de nombreux cinémas participant à la vie culturelle locale, mais ces derniers ne couvrent malheureusement pas l'ensemble du territoire. » rappelle Philippe Gouet, président du conseil départemental.

« Cette solution innovante est proposée pour pallier cette insuffisance et permettre de diffuser des films au cœur de nos villages. Cette initiative assure un meilleur accès à la culture pour tous. » ajoute Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

Le jury du Journal des Départements a noté l'originalité du dispositif Clap 41 et salué son approche inclusive qui touche un public large et varié notamment à travers des projections spéciales dans les EHPAD et des séances dédiées aux jeunes pendant les vacances scolaires. Il a également souligné la pertinence de cette initiative et son engagement à réduire les inégalités culturelles sur le territoire ainsi qu'à renforcer le lien social et intergénérationnel.

« Recevoir le D d'or de l'accessibilité culturelle en milieu rural est une immense fierté pour notre département. Clap 41 est bien plus qu'un simple dispositif : c'est un vecteur de cohésion sociale et de partage culturel. Nous continuerons à innover pour offrir à tous les Loir-et-Chériens une vie culturelle épanouissante et accessible. » conclut Tania André.

Au cours de la cérémonie, Stéphane Bern a dévoilé le résultat du concours des départements préférés des Français, organisé par le Journal des Départements en partenariat avec [Mon avis Citoyen](#). Ce D d'or du public est issu du vote des internautes qui ont classé le Loir-et-Cher à la 7^e place. **« Ce classement est le reflet d'une qualité de vie exceptionnelle, alliant patrimoine historique, richesse naturelle et dynamisme économique. Une reconnaissance de plus pour un territoire qui ne cesse de s'illustrer par ses initiatives en faveur du bien-être de ses habitants et qui vient renforcer la stratégie d'attraction du département. »** s'est réjoui Philippe Gouet.

Pour en savoir plus : [Clap 41](#)